

 PREFET DU VAR	Télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité	Date de signature de l'avenant :
	Convention entre la préfecture du Var et la commune de Grimaud	

Convention

entre

la Préfecture du Var

et

la commune de Grimaud

relative à la télétransmission des actes soumis au
contrôle de légalité du 4 novembre 2011

Avenant n° 2

relatif à l'extension du périmètre
de la télétransmission aux actes d'urbanisme